COMMUNE DE BELLEVIGNY
(DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE)

PROJET DE DÉCLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIÉNATION RUE DU PRÉ DE LA RIVIÈRE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SALIGNY

NOTICE EXPLICATIVE

Le Commissaire Enquêteur

René Grelier

Mairie - 1 square Jeanne de Belleville - 85170 BELLEVIGNY
Tél. : 02.51.41.11.17 - Courriel : mairie@bellevigny.fr

NOTICE EXPLICATIVE

***

Le Conseil Municipal a été informé qu'une partie de la voie de la rue du Pré de la Rivière n' a pas d'utilité pour les usagers et qu'une rétrocession au riverain le plus proche pourrait être envisagé.

La partie du bien concernée représente une superficie d'environ 130 m².

Le Conseil Municipal a donc décidé la vente d'une partie de la rue du Pré de la Rivière (délibération n° 2021-10-13 en date du 26 octobre 2021).

Afin de pouvoir procéder au classement dudit terrain dans le domaine privé communal, ce projet doit faire l'objet d'une enquête publique.

COMMUNE DE BELLEVIGNY

(DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE)

PROJET DE DÉCLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIÉNATION RUE DU PRÉ DE LA RIVIÈRE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SALIGNY

PLANS

Le Commissaire Enquêteur

René Grelier

PROJET DE DÉCLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIÉNATION
RUE DU PRÉ DE LA RIVIÈRE

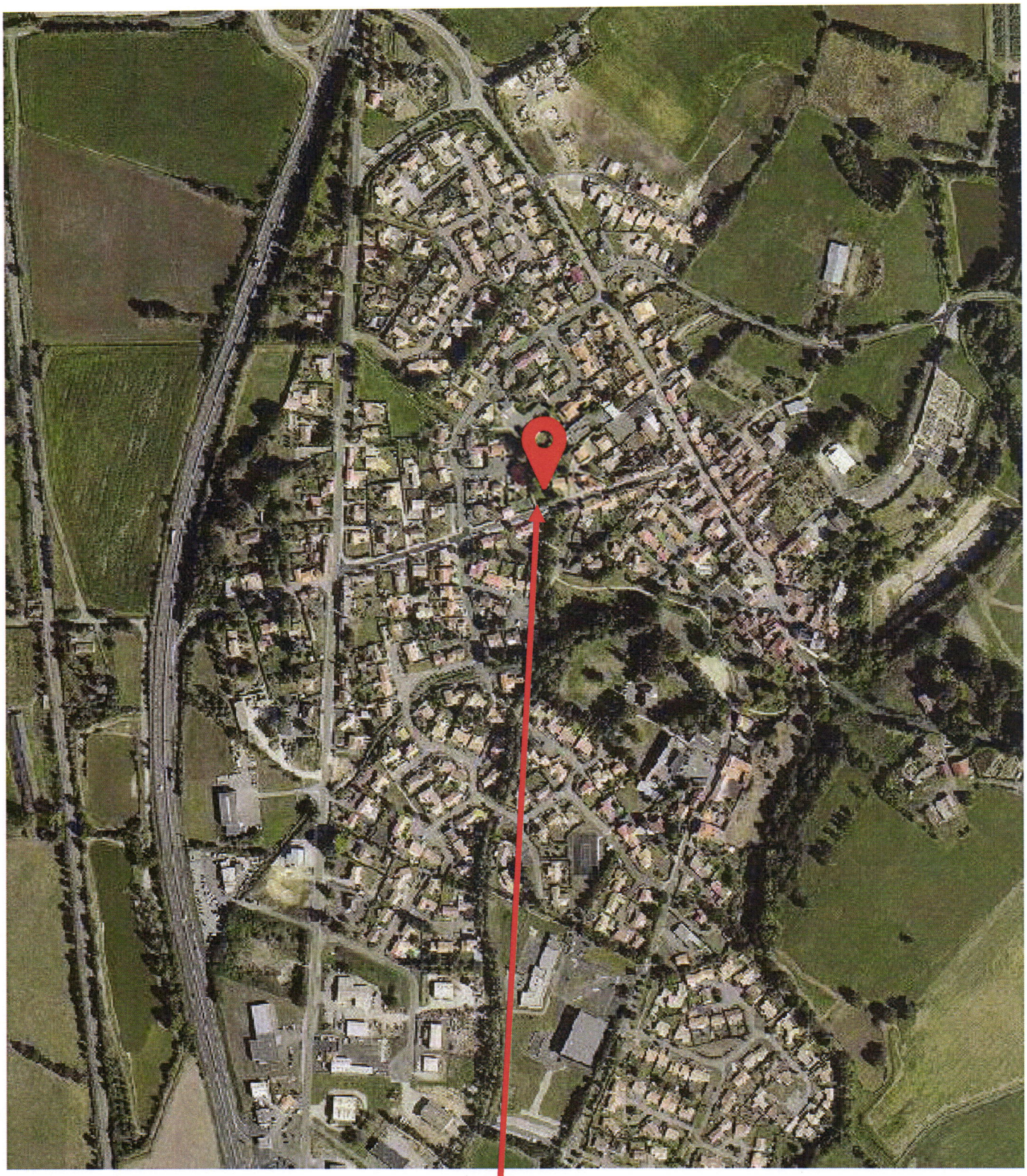

TERRAIN À DÉCLASSER DANS LE DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL

PROJET DE DÉCLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIÉNATION
RUE DU PRÉ DE LA RIVIÈRE

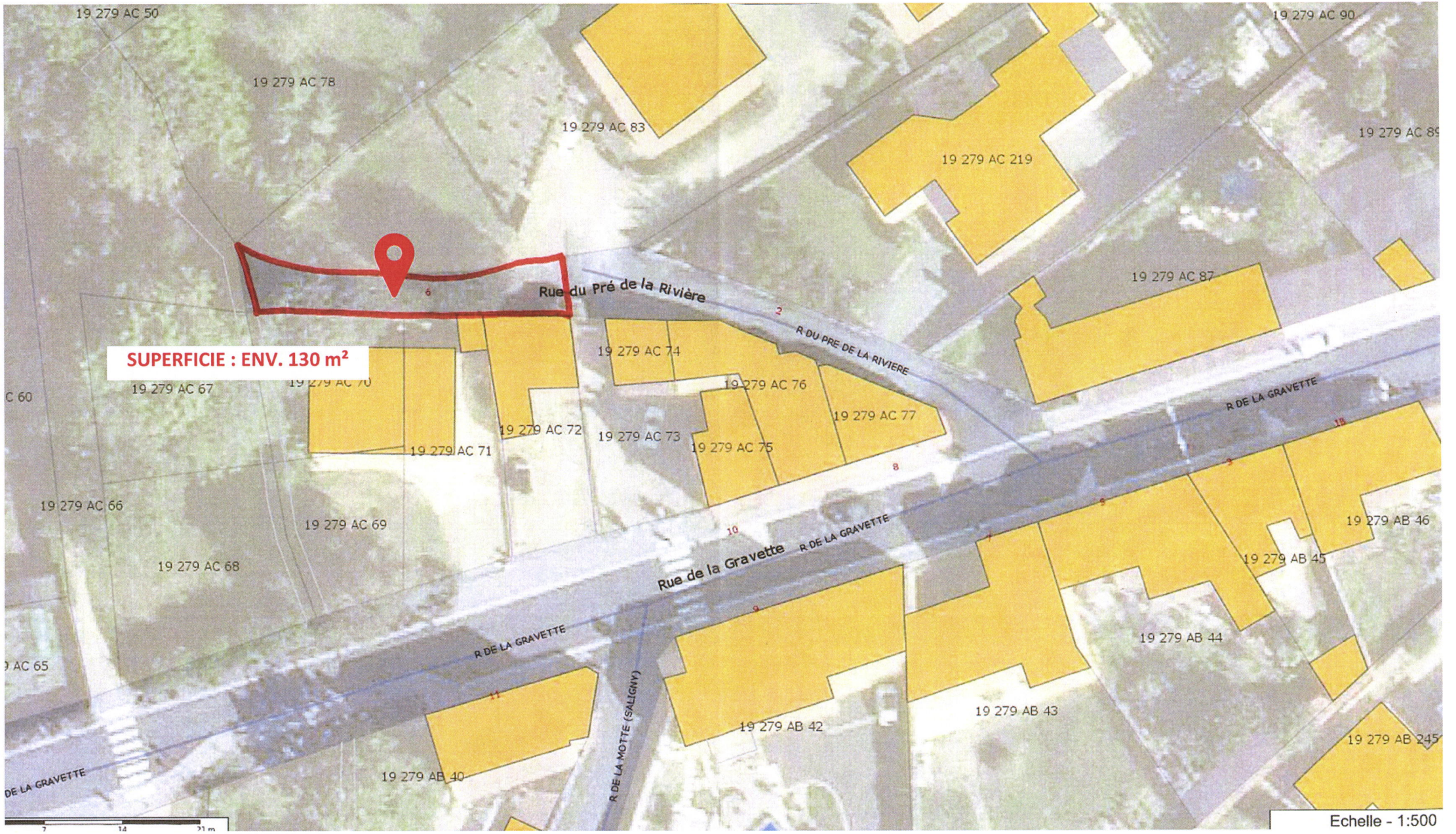

COMMUNE DE BELLEVIGNY

(DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE)

PROJET DE DÉCLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIÉNATION RUE DU PRÉ DE LA RIVIÈRE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SALIGNY

PIÈCES « ADMINISTRATIVES »

→ *Délibération*
→ *Arrêté prescrivant l'enquête et la désignation d'un commissaire enquêteur*
→ *Affiche « avis d'enquête »*

Le Commissaire Enquêteur

René Grelier

Ville de Bellevigny

Envoyé en préfecture le 02/11/2021
Reçu en préfecture le 02/11/2021
Affiché le
ID : 085-200057701-20211026-D2021_10_13-DE

Délibération n° 2021-10-13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY DU 26 OCTOBRE 2021

OBJET : Déclassement domaine public rue du Pré de la Rivière en vue de cession

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-six octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt octobre deux-mil vingt-et-un s'est réuni à vingt heures en session ordinaire à Salle du Quadrille sous la présidence de Monsieur Régis PLISSON, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 33

	Présent(e)	*Excusé(e)*	*Absent(e)*	*Pouvoir à*
PLISSON Régis	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
BRIAUD Philippe	X			
GALLIEN Anne-Jo		X		
ALLAIN Michel	X			
VILMUS Marie-Dominique	X			
SIMON Patrick	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
ROTUREAU Jacky	X			
FLEURY Félix	X			
MALGARINI Gwenaëlle	X			
CHOUTEAU Annie	X			
GOUAS Corinne	X			
MARTIN Jacky	X			
COCAULT Gaëlle	X			
MIMEAU Nicolas		X		

	Présent(e)	*Excusé(e)*	*Absent(e)*	*Pouvoir à*
TENET Christiane	X			
PAVAGEAU Didier	X			
COMBESCOT Laurence	X			
ROUBY Guillaume	X			
BROSSEAU Lydie	X			
BARRAUD Raynald	X			
MARTINEAU Hélène	X			
MOUSSELEKY Denis	X			
FRUGIER Marie-Dominique	X			
BONNET Sébastien	X			
GOBIN Sonia	X			
GIRARDEAU Jérôme	X			
VILLETTE Anne-Sophie	X			
CACHO SANCHEZ Jorge	X			
VRIGNAUD Nadège		X		
VIAIN Didier		X		

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :
Gwenaëlle MALGARINI et Jean-Luc LARDIÈRE
Assistés de Patrick TEXIER, Directeur Général des Services

Envoyé en préfecture le 02/11/2021
Reçu en préfecture le 02/11/2021
Affiché le
ID : 085-200057701-20211026-D2021_10_13-DE

Objet : *Déclassement domaine public rue du Pré de la Rivière en vue de cession*

Monsieur le Maire informe la Commune qu'une partie de la voie de la rue du Pré de la Rivière n'aurait pas d'utilité pour les usagers et qu'il pourrait être envisagé de la rétrocéder au riverain le plus proche qui s'est manifesté pour cette acquisition.

Monsieur le Maire propose de procéder à une enquête de déclassement du domaine public en vue de cette cession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus,
Pour copie conforme au Registre en Mairie

Le Maire

Signé électroniquement par : Regis Plisson
Date de signature : 02/11/2021
Qualité : Maire de Bellevigny

Régis PLISSON

MAIRIE DE BELLEVIGNY (Vendée)

Ville de Bellevigny

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRETE n° 2021/182

OBJET : **Enquête publique portant sur le déclassement d'un bien du domaine public de la Commune en vue de son aliénation : rue du Pré de la Rivière (commune déléguée de Saligny) et de la désignation d'un commissaire-enquêteur**

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête préalable à l'aliénation de délaissés communaux, ZA de la Verdure (commune déléguée de Belleville sur Vie) et VC n°56 dit de la Poirière (commune déléguée de Saligny;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-02-16 en date du 4 février 2020 engageant la procédure de déclassement et d'aliénation d'un délaissé communal ZA de la Verdure ;

Vu la délibération ° 2021-10-13 en date du 26 octobre 2021 engageant la procédure de déclassement et d'aliénation d'un bien situé rue du Pré de la Rivière, commune déléguée de Saligny ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Une enquête publique relative au déclassement d'un bien du domaine public de la commune en vue de leur aliénation rue du Pré de la Rivière est organisée.

ARTICLE 2 : Monsieur René GRELIER, Directeur de Chambre Consulaire en retraite, est désigné comme Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 3 : La dite enquête aura lieu du mardi 11 janvier 2022 à partir de 9 heures au mardi 25 janvier 2022 à 17 heures 00 à la Mairie de BELLEVIGNY – 1 square Jeanne de Belleville (85170).

ARTICLE 4 : Les pièces du dossiers ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en Mairie de BELLEVIGNY, 1 square Jeanne de Belleville, pendant toute la durée de l'enquête, du 11 janvier 2022 à 9 heures 00 au 25 janvier 2022 jusqu'à 17 heures 00, aux jours d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 9 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures 00 à 17 heures 00. Le public pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur par courrier à : Mairie de BELLEVIGNY – 1 square Jeanne de Belleville – 85170 BELLEVIGNY ou par mail à mairie@bellevigny.fr. qui les annexera au registre. Le dossier sera également mise en ligne sur le site de la Commune de BELLEVIGNY : www.bellevigny.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.

ARTICLE 5 : Le mardi 25 janvier 2022 de 15 heures 00 à 17 heures 00, Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en personne, en Mairie de BELLEVIGNY, les observations du public.

COMMUNE DE BELLEVIGNY

(DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE)

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE DÉCLASSEMENT DE BIENS DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE EN VUE DE LEUR ALIÉNATION : RUE DU PRÉ DE LA RIVIÈRE - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SALIGNY

Par arrêté municipal n° 2021/182 en date du 15 décembre 2021, la Maire de la Commune de BELLEVIGNY a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le déclassement de bien du domaine public de la Commune en vue de leur aliénation rue du Pré de la Rivière (commune déléguée de Saligny).

M. René GRELIER, Directeur de Chambre Consulaire en retraite, a été désigné comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de BELLEVIGNY du mardi 11 janvier 2022 à partir de 9 H 00 jusqu'au mardi 25 janvier 2022 à 17 H 00 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00.

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public à la Mairie de BELLEVIGNY – 1 square Jeanne de Belleville le mardi 25 janvier 2022 de 15 heures à 17 heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le Commissaire-Enquêteur à l'adresse de la Mairie de BELLEVIGNY – 1 square Jeanne de Belleville – 85170 BELLEVIGNY ou par mail à : mairie@bellevigny.fr.

À Bellevigny, le 22 décembre 2021

Le Maire,
Régis PLISSON

MAIRIE DE BELLEVIGNY (Vendée)